



REGLES LOCALES 2019

Routes et chemins

Toutes les routes, chemins et berlinoises en bois bordant les chemins (berlinoises au trou 6) sont des obstructions inamovibles. Règle 16.1.

Grillages de protection

Les grillages de protection sur les trous 6, 11, 16 et 17 ainsi que les renforts inclinés de la clôture du 12 sont des obstructions inamovibles. **Règle 16.1.**

Terrain en conditions anormales (Règle 16.)

Toutes les zones délimitées par des lignes blanches et/ou des piquets bleus.

Le jeu est strictement interdit dans les massifs des fleurs autour des greens 15 et 18, ainsi que dans les 2 massifs entre le Fairway du 13 et du 14. Le joueur doit se dégager selon la **règle 16.1.f**

Jeu lent

Si entre vous et la partie devant vous il y a un trou complet de distance, vous devrez laisser passer la partie derrière vous.

Code de comportement du joueur (Règle 1.2b)

- Relever les pitches sur le green
- Remettre les divots en place sur le fairway
- Jouer depuis des zones "interdites »
- Jeu dangereux en directions des greenkeepers

Des sanctions seront prononcées dans l'ordre suivant en cas de violation du code de comportement : (uniquement par le comité d'épreuve)

1. Avertissement
2. 1 coup de pénalité
3. disqualification

ETIQUETTE

- Nous vous demandons de prendre soins tant du parcours que des autres joueurs.
- Les bunkers doivent être ratissés, et les râteaux replacés dans le bunker
- Ne jamais passer avec vos chariots entre les bunkers et les greens
- Evitez les coups d'essais sur les tees de départ

JOUEZ AU « Ready Golf » ET PROSCRIVEZ LE JEU LENT